

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Île-de-France, le 06/11/2025

« DOSE LE SON... PROTÈGE TON AUDITION »

Un bilan très positif pour la première édition de la campagne de sensibilisation des lycéens franciliens

Un jeune sur deux s'expose à des niveaux sonores dangereux en raison d'une écoute prolongée au casque ou en fréquentant des lieux où la musique est amplifiée. Face à ce constat, il est impérieux d'agir pour sensibiliser les jeunes aux risques auditifs et aux conséquences sur leur santé. Telle est l'ambition d'une des 23 mesures phares du Plan Anti-bruit de la Région Île-de-France.

Accompagnée de la **Fondation Pour l'Audition (FPA)** et de **Bruitparif**, la **Région Île-de-France** a donné le coup d'envoi, le 3 mars 2025 à l'occasion de la Journée mondiale de l'audition, de cette première édition de la campagne de sensibilisation « **Dose le son... protège ton audition** » auprès des 470 lycées franciliens.

Une **mobilisation pluri-partenariale** inédite a été déployée : les associations France Acouphènes, ARDDS-IdF¹ et Infosens sont intervenues aux côtés de la FPA et de Bruitparif dans les lycées. Des étudiants de médecine se sont également investis dans la campagne, à l'occasion de leur service sanitaire. Enfin, Bruitparif a accueilli 6 élèves de seconde (dans le cadre de leur stage de découverte professionnelle) pour s'initier aux métiers liés au son et contribuer au déploiement des outils de sensibilisation.

Chiffres clés :

- ❖ **48 lycées** polyvalents et professionnels ont participé à cette première édition de « Dose le son », soit plus d'un lycée sur dix
- ❖ Des interventions dans les **8 départements franciliens**
- ❖ Près de **4 000** lycéens ont pu bénéficier d'une action de sensibilisation ciblée
- ❖ **95%** : c'est le taux de satisfaction global des lycées à l'issue des interventions déployées

Les élèves rencontrés et le personnel des établissements déclarent avoir pris conscience des enjeux et envisagent d'adapter certaines de leurs pratiques comme **baisser le volume d'écoute, limiter la durée d'écoute** et **tester régulièrement leur audition** grâce à l'**application mobile Höra**, téléchargeable gratuitement et développée par la FPA.

¹ Association de réadaptation et de défense des devenus sourds d'Île-de-France

Ils témoignent :

Lucie – élève du lycée Edouard Branly à Nogent-sur-Marne (Val de Marne) :

« Cette intervention m'a appris qu'une fois que notre audition est endommagée il est impossible de revenir en arrière et qu'il vaut mieux se protéger car les conséquences d'une perte auditive peuvent profondément impacter notre vie. Je pense donc qu'il est important de sensibiliser les jeunes afin d'éviter ce problème car le sujet n'est pas assez répandu. »

Aram – élève du lycée Agora de Puteaux (Hauts-de-Seine) :

« J'ai fait mon stage de seconde à Bruitparif : Ça m'a beaucoup plu, j'ai appris de nombreuses choses sur le bruit et ses dangers. J'ai aussi découvert beaucoup de domaines professionnels grâce à la rencontre de différents métiers au cours du stage et aux sorties qu'on a faites. »

Mme DUBOIS – Proviseure du lycée Samuel Beckett de La Ferté-sous-Jouarre (Seine et Marne) :

« Dans le cadre de la campagne "Dose le son... Protège ton audition", les élèves de nos 8 classes de seconde ont bénéficié d'une sensibilisation aux risques auditifs. Notre besoin partait d'un diagnostic mettant en évidence une surexposition sonore de nos jeunes (écouteurs, casques, ...). L'intervention, vivante et parfaitement adaptée à leur âge a su capter l'attention en mêlant témoignages, échanges et démonstrations concrètes. »

Forts du succès de cette première édition, la Région Île-de-France, Bruitparif et la Fondation Pour l'Audition ont déjà entamé la préparation de la **campagne 2026 en espérant pouvoir compter sur de nouveaux partenaires de sensibilisation**. Les modalités d'intervention dans les lycées seront détaillées en janvier 2026, avec le lancement des inscriptions.

Olivier Blond, Délégué spécial à la santé environnementale et à la lutte contre la pollution de l'air : *« La surexposition au bruit est un véritable enjeu de santé publique, en particulier pour nos jeunes. L'Île-de-France en tant que région capitale est particulièrement exposée. C'est pourquoi, avec la Présidente Valérie Pécresse, nous avons décidé d'accélérer et de compléter les efforts que nous déployons déjà depuis 2016 pour améliorer l'environnement sonore des Franciliens. Avec l'adoption du Plan Anti-bruit, nous nous sommes fixé l'objectif de réduire de 30% l'exposition au bruit en Île-de-France à l'horizon 2030 et protéger les Franciliens les plus exposés aux nuisances sonores excessives. En agissant directement auprès de notre jeunesse, nous mettons la prévention au cœur de notre stratégie, condition sine qua non pour atteindre nos ambitions. »*

Contacts Presse :

📍 Région Île-de-France : eleonore.flaceliere@iledefrance.fr

📍 Fondation Pour l'Audition : Léonard Francelet, 07 87 81 83 01, leonard.francelet@pourlaudition.org

📍 Bruitparif : Valérie Pernelle-Joly, 01 83 65 40 40, presse@bruitparif.fr



La Fondation Pour l'Audition (FPA) : la Fondation Pour l'Audition est une fondation reconnue d'utilité publique depuis 2015. Elle agit pour une meilleure santé auditive et pour favoriser l'inclusion dans la société des personnes sourdes, malentendantes ou vivant avec un trouble de l'audition, à chaque étape de la vie. Sa mission : faire converger la recherche, la prévention et l'accompagnement dans une logique d'action collective. Elle s'engage pour garantir à chacun un accès équitable à l'éducation, aux soins, à la culture, à l'emploi, et aux conditions nécessaires pour bien vieillir.



L'association **BRUITPARIF** (www.bruitparif.fr) a été créé en 2004 à l'initiative de la Région Île-de-France pour répondre aux attentes des Franciliens de disposer de données fiables et indépendantes sur le bruit. Cet observatoire met en œuvre des moyens avancés pour :

- Caractériser les pollutions sonores (recherche et développement, mesure, cartographie, études et enquêtes) ;
- Faire progresser la connaissance sur les conséquences sanitaires, sociales et économiques de l'exposition au bruit (participation à des travaux de recherche) ;
- Accompagner les acteurs publics dans leur politique de lutte contre le bruit ;
- Sensibiliser le grand public. À ce titre, Bruitparif mène des actions de prévention des risques auditifs liés à l'écoute des sons amplifiés auprès des jeunes et des publics d'événements musicaux.

Dans le cadre de l'édition 2025 de la campagne « Dose le son... protège ton audition », Bruitparif a assuré la coordination globale de la mise en œuvre de l'opération et est intervenu directement au sein de 22 lycées. Bruitparif a également accueilli 6 stagiaires de seconde.



La Région Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale. La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens (les transports, le développement économique, les lycées etc.). Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national, la Région mène une politique qui place l'environnement au cœur de ses priorités. Derrière la pollution de l'air, le bruit est la seconde cause de morbidité environnementale dans le monde. Ainsi la Région a lancé de nombreux chantiers d'envergure depuis 2016 pour limiter l'impact du bruit sur les Franciliens (mur anti-bruit, enrobés-phoniques ...). En 2024 la Région Île-de-France a mis en place le Plan Anti-bruit avec comme objectif de réduire de 30% l'exposition au bruit en Île-de-France à l'horizon 2030 et protéger les Franciliens les plus exposés aux nuisances sonores excessives.

Plus d'infos : <https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/plan-anti-bruit-des-actions-concretes-pour-une-ile-de-france-plus-calme>

Dose le son...



...protège ton audition



Une campagne de sensibilisation aux risques auditifs proposée par la Région aux 470 lycées d'Île-de-France dans le cadre de son Plan anti-bruit

CHIFFRES CLÉS

48

demandes d'intervention formulées, soit plus de 10% des lycées franciliens

Près de **4000** lycéens sensibilisés !

Les formats choisis par les lycées :

Stand 47%

Intervention en classe 31%

Conférence 22%

IMPACT ATTENDU DÉCLARÉ

faible ★ ★ ★ ★ ★ fort

- ⬇ Baisser le volume d'écoute
- ⚠ Limiter la durée d'écoute
- 👂 Tester son audition



Accueil de 6 stagiaires de Seconde à Bruitparif du 16 au 27 juin 2025

AU PROGRAMME

Notions de base sur le son

Situations à risque

Témoignages vidéos

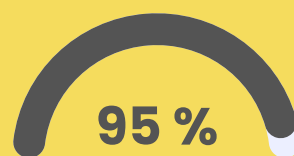
Réflexes de prévention à adopter

Démonstration et manipulation de protections auditives

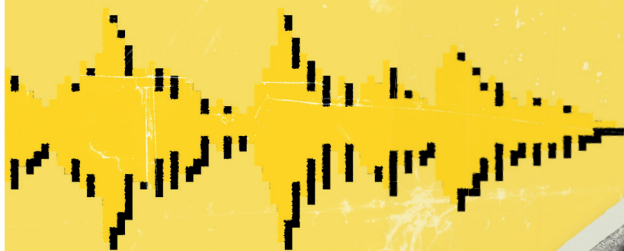
Test de l'audition avec l'application mobile Höra

Jeu - Quizz

Niveau global de satisfaction



Dose le son...



...protège ton audition



Adopte les bons réflexes



En partenariat avec



Que tu sois en concert, en festival ou simplement avec tes écouteurs, il existe des astuces simples pour prendre soin de tes oreilles.



En concert, festival, discothèque :

- Fais des pauses régulières dans un endroit calme, par exemple 30 minutes toutes les 2 heures
- Évite les expositions successives à des volumes sonores élevés
- Éloigne-toi des enceintes
- Utilise des bouchons d'oreilles



Avec un casque ou des écouteurs :

- Contrôle le volume et évite d'écouter trop fort
- Limite la durée d'écoute
- N'augmente pas le volume pour masquer les bruits ambiants, par exemple dans les transports ou en ville
- Évite de t'endormir avec un casque ou des écouteurs sur les oreilles



En milieu professionnel :

- Protège tes oreilles même si tu n'es pas directement acteur ou producteur des sons/bruits
- Adopte un équipement de protection individuelle (EPI) adapté comme un casque ou des bouchons d'oreilles



Des symptômes qui doivent t'alerter :

- Sifflements ou bourdonnements = acouphènes
- Intolérance, douleur au moindre son/bruit = hyperacousie
- Difficultés à suivre une conversation = surdité



Quelle conduite à tenir ?

- Teste ton audition régulièrement, par exemple avec l'application **Höra** disponible sur smartphones sous Android et iOS
- Évite de nouvelles expositions sonores et protège-toi
- Consulte un médecin généraliste ou un ORL si les symptômes persistent plus de 12 heures
- En cas de traumatisme sonore aigu, rends-toi aux urgences :



En Île-de-France :

Service d'ORL de l'hôpital Lariboisière
2, rue Ambroise-Paré - 75010 Paris

En partenariat avec